



Sporting Bulle Natation

CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

Charte sportive

La présente charte, établie par le comité du Sporting Bulle Natation (SPB), fixe le cadre général des relations entre les nageurs et les entraîneurs. Elle doit permettre de garantir la cohésion du club et son bon fonctionnement, ainsi que le bien-être général de toutes et tous.

Par leur signature, tous les nageurs et entraîneurs s'engagent à **respecter** les principes et valeurs de la charte. La charte doit permettre de définir en permanence la qualité d'engagement des signataires.

Les objectifs généraux du club

- Le SPB est une association sportive qui permet une pratique encadrée de la natation.
- En tant que club formateur, le SPB permet un apprentissage de la natation et promeut le bien-être des jeunes (épanouissement et intégration sociale).
- Le SPB participe à de nombreuses compétitions durant la saison afin de permettre aux nageurs de mesurer leurs performances et voir le fruit de leurs efforts.
- Les nageurs sont répartis dans différents groupes, qui ont leurs conditions et prestations propres (cf. le règlement du club).

Les moyens de communication officiels du club

Les moyens de communication officiels et **exclusifs** utilisés dans le cadre du SPB par les entraîneurs et les nageurs sont les suivants :

- Courrier (invitations, démission, justificatif d'absence, plaintes, etc.) ;
- Mail (demandes à des entraîneurs ou au comité, etc.) ;
- Site www.spbulle.ch, onglet « communications » (informations urgentes) ;
- Pas de groupe de discussion sans la présence du représentant des nageurs / de plusieurs entraîneurs.

Une liste des coordonnées des entraîneurs et membres du comité se trouve dans le règlement du club et sur le site du club.

Membre de :



Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation



Sporting Bulle Natation
CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

En tant qu'athlète du Sporting Bulle Natation, je m'engage à :

- Respecter toutes les règles de la présente charte et du règlement du club ;
- Respecter les règles de la politesse et du fair-play ;
- Adopter un état d'esprit positif ;
- Respecter le matériel du club et les installations mises à disposition (piscine, vestiaires, etc.) ;
- Respecter les conditions d'intégration de mon groupe d'entraînement. Le chef technique est seul compétent pour octroyer des allègements ;
- Etre présent à tous les entraînements et informer rapidement mon entraîneur par écrit ou de vive voix en cas d'empêchement ;
- Etre ponctuel aux entraînements : chaque nageur doit être prêt au bord du bassin 15 minutes avant le début de l'entraînement ;
- Prendre une boisson pour l'entraînement ;
- Suivre l'intégralité de l'entraînement et informer mon entraîneur en cas de départ anticipé ;
- Ecouter attentivement les directives, corrections et conseils de mon entraîneur ;
- Respecter le travail de mon entraîneur et ne pas me plaindre durant l'entraînement;
- Respecter les entraîneurs et ne pas dénigrer ou contredire leurs recommandations;
- Ne pas utiliser de produits illicites (dopants, drogue, tabac, alcool, etc.) ;
- Ne pas utiliser de Smartphone durant les entraînements, compétitions et autres activités du club ;
- Respecter ma santé, notamment par une bonne hygiène alimentaire;
- Informer en premier lieu le représentant des nageurs ou mon entraîneur en cas de problème;
- Respecter les autres nageurs / groupes;
- Participer à toutes les compétitions du calendrier annuel ; Informer mon entraîneur par écrit, avec signature des parents, en cas d'empêchement. Seuls des motifs sérieux et pertinents sont acceptés;
- Durant les compétitions, adopter un comportement sérieux et adapté à l'image du sport et du club;
- Porter les couleurs du club aux compétitions;
- Encourager les autres nageurs durant les compétitions;
- Rester solidaire du groupe jusqu'à la fin du meeting;
- Informer mes parents de toutes les informations données par le club (convocations aux compétitions, activités du club, etc.) ;
- Informer mes parents que les déplacements pour les compétitions sont à leur charge;
- Rendre les inscriptions dans les délais ;
- Participer, le plus possible avec mes parents, à **toutes les activités** importantes pour la vie du club (Swimathon, loto, ventes de pâtisseries, meetings internes, etc.).

Membre de :



Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation



Sporting Bulle Natation
CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

Suppléments pour les nageurs du groupe Elite :

- Exploiter pleinement mon potentiel de nageur d'Elite;
- Organiser mon temps de façon optimale (au besoin à l'aide de mon entraîneur);
- Travailler efficacement à l'école ou à l'apprentissage;
- Adopter une hygiène de vie irréprochable;
- Accepter la défaite comme la victoire en respectant mes adversaires, les autres nageurs et les entraîneurs;
- Avoir une tenue et une attitude irréprochables lors des entraînements et compétitions, ainsi que durant les camps d'entraînements;
- Ne pas utiliser de smartphone durant les entraînements, compétitions et autres activités du club ;
- Posséder mon propre matériel d'entraînement et l'avoir toujours avec moi;
- Avoir une gourde à chaque entraînement;
- Etre présent au bord du bassin pour la mise en place du matériel et l'échauffement à sec au minimum 15 minutes avant le début de l'entraînement;
- Participer à tous les entraînements et compétitions;
- Etre conscient que l'accès au groupe n'est ouvert que si les conditions d'intégration sont totalement respectées durant toute la saison (cf. le règlement du club) ; seul le chef technique peut accorder des assouplissements en cas de juste motif ;
- Participer aux activités du club (entraînements et compétitions) avec le plus grand investissement possible et dans l'état de forme le meilleur possible;
- Respecter mon entraîneur;
- Informer mon entraîneur à l'avance et par écrit / oral en cas de retard ou d'absence;
- Encourager et respecter les autres nageurs / groupes;
- Informer mon entraîneur, le représentant des nageurs ou le capitaine des nageurs en cas de problème ou conflit.

Membre de :



Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation



Sporting Bulle Natation
CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

Les parents s'engagent à :

- S'informer activement sur la vie du club ;
- Donner la possibilité à leur enfant de participer à tous entraînements, camps et compétitions de leur groupe ;
- Se charger des trajets pour les entraînements et les compétitions ;
- S'acquitter dans les délais des obligations financières de leur enfant envers le club ;
- Informer les entraîneurs en cas d'absence de leur enfant à un entraînement ou à une compétition ;
- Informer les entraîneurs ou le comité en cas de problème particulier ;
- Offrir à leur enfant une bonne alimentation et une bonne hygiène de vie ;
- S'assurer que leur enfant travaille efficacement à l'école ou à l'apprentissage ;
- S'assurer du bien-être de leur enfant ;
- Respecter les règles de la politesse et de la bienséance ;
- Respecter les entraîneurs ;
- Ne pas s'immiscer dans le travail des entraîneurs ;
- Ne pas accompagner leur enfant au bord du bassin durant les entraînements ;
- Respecter le comité et les autres nageurs du club ;
- Encourager leur enfant et les autres nageurs du club, notamment lors des compétitions ;
- Ne pas utiliser leur enfant pour combler leur propre échec sportif

Membre de :



Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation



Sporting Bulle Natation
CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

Le club et les entraîneurs s'engagent en contrepartie à :

- Permettre aux nageurs de pratiquer la natation au sein d'une structure adéquate affiliée à la FSN;
- Donner l'accès aux compétitions grâce aux licences FSN;
- Offrir un encadrement diplômé et des entraînements organisés et adaptés à chaque groupe;
- Respecter les règles de sécurité;
- Organiser des entraînements et stages (camps d'entraînement) ;
- Prendre en charge les frais d'inscription aux compétitions;
- Respecter les nageurs;
- Permettre aux nageurs de développer leur bien-être et leur épanouissement personnel;
- Etre présents à tous les entraînements ; en cas d'empêchement, trouver un remplaçant;
- Etre ponctuels;
- Respecter les règles de la politesse;
- Ne pas dénigrer un nageur;
- Apporter des directives, conseils et corrections aux nageurs;
- Apporter aide et encouragements;
- Fixer des objectifs pour les nageurs avancés (not. Elites et Compétition I) ;
- Participer aux entraînements et compétitions avec sérieux;
- Intégrer des connaissances (natation, technique de nage, diététique, sécurité, condition physique, santé, formation, etc.) et les transmettre aux nageurs;
- Respecter les autres entraîneurs;
- Faire régner une bonne ambiance dans le club et mettre en valeur le nageur;
- Adopter un comportement conforme au statut d'entraîneur;
- Informer le nageur de toute information utile de vive voix;
- Tenir compte des problèmes et des difficultés que doit surmonter un nageur et adopter une certaine souplesse si nécessaire.

Membre de :



Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation



Sporting Bulle Natation
CP 70 1630 Bulle
www.spbulle.ch
info@spbulle.ch

Sanctions en cas de non-respect de la charte

Tout manquement par le nageur (ou ses parents) aux règles imposées par la présente charte fera l'objet d'une **sanction proportionnée**, dont l'entraîneur sera seul juge (après concertation avec un autre entraîneur, le chef technique ou le comité suivant la gravité de la faute).

Sanctions possibles :

- Observations et avertissements verbaux;
- Changement de groupe d'entraînement;
- Amende en cas de non-présence à une compétition;
- Amende en cas de destruction du matériel;
- Suspension temporaire des entraînements et / ou des compétitions;
- Exclusion définitive du club.

En cas de violation par l'entraîneur de ses obligations, le nageur (ou ses parents) doit informer soit le représentant des nageurs, soit le comité, qui prendra alors les mesures nécessaires et adéquates.

Novembre 2014

Le président : Pierre Vannart

Membre de :

**swiss
swimming**

Fédération Suisse de
Natation

Membre fondateur :



Fédération
Fribourgeoise
de Natation